

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE / ANCIENS D'OXFORD / ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR / ASSOCIATION DES SCIENCES PO / ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT / ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE / ASSOCIATION DES CENTRALIENS / ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC / INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) / INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DÉFENSE NATIONALE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE / INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) / INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE / SAINT-CYRIENNE / ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /

Site Internet : geo2000.org

N° 54 – DECEMBRE 2001

SOMMAIRE :

P.2

EDITORIAL" La condition militaire, facteur de cohésion dans un environnement changeant "
Jean-Michel Palagos, Membre du Conseil d'administration de Géostratégies 2000

P.4

" Menaces internes, menaces externes : la France un enjeu parmi d'autres ? Une cible parmi d'autres ? "

Jean-Louis Bruguière, Premier Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de Paris

P.8

"L'Afrique se meurt, l'Afrique est morte ? "

Michel Rocard, Ancien Premier Ministre

P.11

" Le gap technologique entre les Etats-Unis et l'Europe est-il irréversible ? "

Jean-Louis Gergorin, Membre du Comité Exécutif d'EADS

AGENDA :

- **25 Janvier 2002**

" Le nucléaire entre politique et nécessité ". Anne Lauvergeon, Présidente d'Aréva et de Cogema

- **5 février 2002**

" Terrorisme et responsabilité pénale internationale ". Participation de Géostratégies 2000 au colloque organisé par Sos Attentats à l'Assemblée Nationale

- **22 mars 2002**

" L'Europe : une chance pour la régulation mondiale ? un acteur de la régulation mondiale ? ou un spectateur empêtré dans sa propre gouvernance ? " Pascal Lamy, Commissaire Européen

- **28 mars 2002**

Journée Intelligence Economique de l'IHEDN avec la participation de Géostratégies 2000

Editorial
**" La condition militaire, facteur de cohésion dans un
environnement changeant "**
**par Jean-Michel Palagos, Membre du Conseil
d'administration de Géostratégies 2000**

Evoquer la condition militaire et son unité peut paraître une gageure dans le contexte actuel, particulièrement évolutif et complexe.

C'est justement parce que l'environnement dans lequel s'inscrit l'action de la communauté militaire change sans cesse et rapidement, parce que l'organisation et la composition de nos forces armées ont été bouleversées, parce qu'enfin les forces armées font la preuve de leur diversité, qu'il est nécessaire de se pencher sur le concept de condition militaire, pour peut-être en constater ou contester la pertinence, pour valider ou non sa cohérence et son unité, sans doute, pour rappeler des principes plus que jamais valides, certainement.

Jusqu'à présent, la communauté militaire est régie par un "compromis social" tout à fait particulier : la condition militaire doit garantir un juste équilibre entre les sujétions importantes et spécifiques au métier des armes et leurs compensations, dans l'environnement social du pays. La loi caractérise d'ailleurs cette spécificité dont les valeurs sont inscrites notamment dans l'article premier du statut général des militaires : "L'état militaire exige en toute circonstance discipline, loyalisme et esprit de sacrifice. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la nation... Le présent statut [...] prévoit des compensations aux contraintes et exigences de la vie dans les armées."

Ces principes fondent la cohésion de la communauté militaire, cohésion qui doit se confronter à un univers soumis à un changement rapide et incessant.

Il apparaît en fait que, dès lors qu'elle ne signifie ni rigidité ni repli identitaire, cette cohésion, garantie par la condition militaire, est un véritable atout. En effet, elle ne doit pas être un simple état mais véritablement une force agissante, une mise en commun de l'énergie pour réaliser des objectifs partagés ou complémentaires, où chaque composante trouve son rôle et sa place. Cette cohésion vivante est une force dans un environnement instable et incertain.

Au-delà de cet aspect conceptuel, la condition militaire repose sur un double équilibre, preuve de son caractère intrinsèquement dynamique, équilibre soumis à des forces contradictoires. Une approche strictement matérielle voire catégorielle de la condition militaire serait donc non seulement insuffisante mais certainement néfaste à terme : en effet, malgré la satisfaction immédiate de besoins finalement relativement primaires, la somme de mesures très ponctuelles et ciblées ne peut qu'être source de surenchères et de motifs d'insatisfaction, donc de démotivation, et par conséquent manquer l'objectif recherché.

Pour aborder par le haut la condition militaire, de la manière la plus concrète qui soit d'ailleurs, il convient de revenir aux principes mêmes de l'exercice du métier.

Celui-ci conditionne en effet le premier équilibre que doit préserver la condition militaire, un équilibre relevant strictement de l'exercice de la fonction et de son environnement immédiat. Les sujétions, contraintes et devoirs importants auxquels sont soumis les militaires ne se justifient que dans la perspective de la mission : c'est à la seule fin de l'accomplissement de celle-ci qu'ils subissent et

acceptent les sujétions de leur état. Dès lors, la première et essentielle des compensations qui importe est la meilleure adéquation des moyens mis en œuvre aux missions imparties, qu'il s'agisse

de disposer des matériels ad hoc, des effectifs nécessaires, de la formation et de l'entraînement indispensables et d'un équilibre relationnel avec l'environnement immédiat des hommes et femmes de la Défense, leur famille. Il s'agit là d'un rôle essentiel pour tout chef, "à tous les niveaux" comme le précise le statut général des militaires, notamment les officiers. L'écoute de ses subordonnés est une nécessité du commandement, dans le but de renforcer l'esprit de cohésion et de solidarité indispensable au succès opérationnel. Cet équilibre professionnel est primordial mais s'avère insuffisant car la communauté militaire est l'émanation de la société dont elle a en charge la défense. Si les contraintes que subissent les militaires se révèlent trop exorbitantes par rapport à la manière de vivre de la nation, cet équilibre établi par la condition militaire est rompu, alors même que cette dernière doit servir à renforcer le lien entre les armées et la société civile. La communauté militaire ne saurait être constituée de citoyens de seconde catégorie. C'est pourquoi, outre la légitime garantie d'un niveau de vie et de relations sociales suffisants, l'Etat doit être en mesure de manifester la reconnaissance et la considération effectives de la Nation envers ses défenseurs. La remise en question de l'une des composantes de la condition militaire, sujétion ou compensation, vocation ou environ-nement, modifie bien évidemment l'équilibre et, au-delà, invite à définir, de manière formelle désormais, la spécificité de l'état militaire. L'environnement dans lequel agissent les armées a profondément changé ; des problématiques, comme celle des retraites par exemple, prennent une acuité grandissante ; la composition des forces armées a été bouleversée. Cette convergence de faits souligne la nécessité d'une réflexion sur la place et le rôle des militaires professionnels dans la société du début du XXIème siècle. Géostratégies 2000 pourrait d'ailleurs y prendre sa part. Ce travail, qui ne peut que donner du sens à toute mesure prise envers la communauté militaire, est réellement l'enjeu à venir pour caractériser sa spécificité réelle, c'est-à-dire la finalité du métier, au service de l'efficacité. Seule cette démarche peut éviter que les soubresauts du contexte deviennent un prétexte de confusion entre condition militaire et demandes catégorielles, engendrant l'émergence de comportements corporatistes et la perte durable du sens de la mission. Cette approche de fond coïncide réellement avec la volonté et l'esprit de la réflexion dans laquelle se lance le ministère de la défense.

JMP

18 décembre 2001

Jean-Louis Bruguière
Menaces internes, menaces externes :
La France un enjeu parmi d'autres ? Une cible parmi
d'autres ? *

Alors que le monde est entré dans une phase de turbulences graves, Géostratégies 2000 a ouvert sa session annuelle 2001-2002 avec un invité de grand prestige, que ses hautes responsabilités placent au cœur des événements dramatiques de l'automne, le Juge Jean-Louis Bruguière, Premier Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de Paris, chargé de l'instruction et de la coordination de la section anti-terroriste. Devant une assistance venue très nombreuse pour assister à cette intervention exceptionnelle, et où se mêlaient hommes politiques, industriels, militaires et journalistes, Jean-Louis Bruguière a analysé le mouvement islamiste terroriste, ses enjeux et ses menaces à l'échelle planétaire.

Jean-Louis Bruguière rappelle d'abord que la France est le seul pays à avoir une véritable problématique sur le terrorisme et à détenir un ensemble cohérent d'informations. Les attentats du 11 septembre contre le World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington ne constituent pas un accident de l'histoire. Ils sont la conséquence d'une évolution des menaces islamistes, qui remonte au début des années 1990, indique Jean-Louis Bruguière. Pour nous aider à mieux cerner cette problématique, il nous présente l'architecture des différents mouvements, ainsi que leurs relations, tout en s'appuyant sur des dates et des événements charnières.

** Cette rencontre avait été prévue, il convient de le noter, et son sujet arrêté par Jean-Louis Bruguière et Serge Rechter, plusieurs jours avant les attentats.*

A la suite de l'interdiction du F.I.S en Algérie, en 1991-92, deux mouvements de lutte armée apparaissent. Il y a, d'une part, les nationalistes et de l'autre, les internationalistes avec le G.I.A. Concurrents au départ, ils s'entendent pour établir des structures de soutien en Europe, destinées à financer la lutte armée en Algérie. 1994 sera l'année de la radicalisation. Le GIA devient l'organisation dominante et prend le contrôle de l'ensemble des réseaux. Avec son premier coup d'éclat –le détournement de l'Airbus d'Air France fin décembre 1994- il entend faire triompher sa doctrine, fondée sur l'exportation directe de la violence. L'Europe se transforme en terrain de lutte et la France entre dans le champ de l'action militaire du GIA. Il faut bien comprendre que, pour ces terroristes, le problème n'est pas de prendre le pouvoir en Algérie, mais d'exporter et de faire triompher la charia. Cette stratégie mène aux attentats de 1995 en France, qui interviennent alors que le GIA souffre de plus en plus de dissensions internes, de discrédit auprès des siens causé par des dérives sanglantes. Au même moment, les autorités algériennes remportent des succès militaires, le GIA est marginalisé. Parallèlement, une secte algérienne, islamiste et extrémiste, se fait jour. Connue sous le nom de " Mouvement Takfir " et désormais inféodée à Ben Laden, elle pratique la dissimulation, l'immersion dans les sociétés occidentales (notamment en France) et adopte des comportements ségrégationnistes : tout ce qui n'est pas Takfir est l'ennemi.

Un terrorisme islamiste international

A partir de 1996, les cartes se brouillent. Avec le Pacte de Concorde Civile et l'amnistie en Algérie, les organisations traditionnelles perdent leur légitimité. Certains de leurs éléments les plus radicaux les quittent et s'agrègent dans une mouvance qui va alimenter le mouvement islamiste international. C'est à ce moment que se crée la filière afghane, avec des noyaux et des cellules qui se mettent en place en

France. Le rôle des talibans n'apparaît pas encore clairement, même s'ils soutiennent l'installation de camps para-militaires dans leur pays, destinés à former idéologiquement et militairement des terroristes en puissance. A la sortie de ces camps, ceux-ci constituent des réserves pour de futurs commandos suicides ou partent sur des fronts ouverts, en Bosnie, au Kosovo, en Tchétchénie. La perspective de mourir en martyr est pour eux primordiale. Ces nouveaux mouvements, très importants dans une mouvance Djihad, sont extrêmement difficiles à cerner, car ils évoluent sur un plan planétaire et un mode erratique. Leurs paramètres n'obéissent pas à un schéma logique et rationnel. La notion d'appartenance à une nation leur est totalement étrangère. Leur seule logique est leur adhésion à une référence déviante et fanatique du concept de Djihad, souligne Jean-Louis Bruguière. A partir de février 1998, on assiste, par ailleurs, à une montée en puissance de Ben Laden et de son groupe Al Qaida, avec des ralliements massifs. Il veut s'emparer du contrôle de la zone pakistano-afghane et fomente les attentats du Kenya et du Yemen. Parallèlement, les pays visés par les actions terroristes changent. La cible française, en première ligne dans le contexte bilatéral France-Algérie, perd de son intérêt. En revanche, les Etats-Unis, puissance dominante, symbole pour les terroristes du paroxysme de la mécréance, représentent le pays à abattre. Les militants islamistes, qui ne laissent jamais rien au hasard, savent que la France a une forte densité d'action dans la détection et la lutte anti-terroriste. Elle est donc devenue une zone d'insécurité et ils préfèrent émigrer au Canada, un Etat qui présente de nombreux avantages : francophone, peu surveillé, il dispose d'une frontière très perméable avec les USA. Et peu à peu, ils réussissent à s'infiltrer en Amérique du Nord et à organiser leurs réseaux, qui prouvent leur efficacité meurtrière le 11 septembre dernier.

Une arme judiciaire efficace

Aujourd'hui, les enquêtes sont en cours et progressent rapidement, car nous avons accumulé beaucoup d'informations sur ces réseaux depuis 1994, tout particulièrement en France, souligne Jean-Louis Bruguière. Notre pays possède le système le plus performant, avec un pool de juges anti-terroristes qui agissent de concert avec la DST, la DGSE, les services de police et de renseignement. C'est cette organisation, ainsi qu'une intense coopération avec des pays que nous connaissons bien (y compris les pays arabes), qui a permis récemment l'arrestation du terroriste Beghal. Nos rapports de confiance avec la majorité des pays du Maghreb ont joué dans cette affaire un rôle capital. Ils nous ont permis d'éviter les dérapages auprès des opinions publiques arabes, qui, pour le moment, nous sont favorables. La lutte contre le terrorisme passe avant tout par la coopération judiciaire, en particulier en Europe Occidentale. Mais cet exercice s'avère extrêmement délicat. Car, on se bat ici contre un ennemi de l'ombre, masqué, fanatique et bien organisé. On doit faire face à une menace mutante et protéiforme, qui nous incite à adapter en permanence, nos analyses, l'utilisation de nos outils et nos actions.

Comme à l'accoutumée, un débat riche et approfondi, animé par Serge Rechter, a prolongé le passionnant exposé de Jean-Louis Bruguière.

Dominique Moïsi (Directeur adjoint de l'IFRI) : Quelle est la position de l'Arabie Saoudite ?

Il y a dans ce pays fragilisé un double discours. La marge de manœuvre y est très faible. Des ONG, dirigées par des princes saoudiens, servent de relais pour financer des terroristes. En revanche, le régime s'affirme officiellement pro-américain. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer une certaine radicalisation anti-américaine, qui est en train de s'installer. La guerre contre l'Irak a laissé beaucoup de traces.

Y a-t-il selon vous des liens entre le conflit israélo-palestinien et les attentats ?

A priori, il n'existe pas de relations directes. Les enjeux et les idéologies obéissent à des critères différents. Le mouvement Ben Laden est déconnecté des Etats. Toutefois, ces attentats ont une influence sur cette guerre, car ils touchent le monde musulman. Il peut y avoir une récupération. La

programmation des attentats a tenu compte de la dégradation économique, ainsi que de l'aggravation du conflit israélo-palestinien, mais aucun lien direct ne peut être prouvé.

Françoise Rudetzki (Déléguée Générale SOS Attentats) : *Où en est votre coopération avec le pôle financier français, qui, selon moi, ne joue pas un rôle suffisant ?*

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de passerelle, mais cela tient à la structure judiciaire française. On ne peut, dans notre pays, ouvrir une enquête financière à but anti-terroriste. Je ne pense pas, de toute façon, que les réseaux terroristes drainent de gros financements. Les attentats de 1995 n'auraient pas mobilisé de moyens considérables. En revanche, il existe en parallèle toute une activité délinquante qui permet de drainer de l'argent.

Laurence Dors (Secrétaire Générale EADS International) : *Quel rôle la Russie joue-t-elle ?*

Les Russes sont confrontés à un enjeu majeur, une zone de fracture dans le Caucase. Ils mènent une guerre très violente en Tchétchénie, mais depuis les attentats du 11 septembre, sont moins critiqués. Ils en tirent actuellement un avantage politique certain. En Chine aussi, des menaces islamistes se

dessinent. Heureusement, un front commun se crée pour lutter contre toutes ces nouvelles menaces.

Serge Rechter (Président de Géostratégies 2000) : *Existe-t-il en France des menaces terroristes d'un autre ordre ? Bactériologique ou biologique ?*

Nous ne disposons d'aucune information, mais tout est possible. On sait qu'il existe des camps d'entraînement spécialisés dans des attaques bactériologiques. Les gouvernements doivent anticiper, mais ne pas céder à l'angoisse, à la psychose. La mobilisation planétaire constitue le meilleur gage pour prévenir des attaques de ce genre. Il ne faut pas non plus exclure les attaques terroristes classiques, toujours envisageables en Europe.

Quelle est la situation actuelle de nos rapports avec l'Algérie ? Quel peut être l'impact des attentats sur la mouvance terroriste algérienne ?

La coopération judiciaire entre nos deux pays est quasi-inexistante. La Concorde Civile n'a pas fourni les résultats escomptés, la violence a tendance à s'aggraver. Les attentats de New York et Washington peuvent être interprétés comme une incitation à une radicalisation de la mouvance terroriste algérienne.

Rémi Aufrère (Vice-Président - Promotion Lien Armée-Nation) : *Quelles sont les possibilités concrètes pour agir sur le financement des structures terroristes ?*

Il faut contrôler et geler les réseaux connus. C'est un préalable nécessaire, mais qui exige l'éradication des paradis fiscaux, ou à tout de moins, un minimum de coopération de leur part. Mais, cela ne suffira pas à tarir les sources de financement, car il existe des circuits parallèles sur lesquels nous n'avons aucune prise. De toute façon, les terroristes véhiculent globalement très peu d'argent.

Raymond Douyère (ancien Député, Membre du Conseil de la Politique Monétaire) : *Les mesures de sécurité concernant les voyages internationaux ne vont-elles pas devenir obsolètes ? Les prochaines attaques ne se feront-elles pas sans armes ?*

Une réflexion générale sur le contrôle aérien du futur est en cours. Les tours de contrôle pourraient être supprimées, et un système automatisé les

remplacerait. Mais, les pirates pourraient alors, par des manipulations informatiques, prendre le contrôle des avions, sans que les pilotes ne soient en mesure de reprendre les commandes manuelles. C'est là un problème crucial, sur lequel se penchent les experts.

Jean-Pierre Godefroy (Ingénieur) : *Comment la société civile peut-elle participer à la lutte anti-terroriste ?*

Les relations entre l'opinion publique, les médias et les gouvernants sont capitales. Le soutien de l'opinion publique est indispensable. Il y avait, aux USA, un décalage très important entre la perception de la menace par la population et la réalité. Cela m'avait frappé, les Américains se croyaient invulnérables sur leur territoire.

François Léonelli (Directeur adjoint de l'IHEDN) : *Où en est la coopération européenne au niveau judiciaire ?*

Elle est loin d'être satisfaisante. C'est un problème central, car il touche au cœur de la souveraineté des pays. Un consensus est politiquement difficile. Toutefois, on se rend compte désormais qu'une lutte résolue contre le terrorisme, avec les armes de la loi, est impossible, s'il n'y a pas de coopération et de coordination européennes, en matière d'extradition. Il y a une réelle prise de conscience qui va faire avancer les dossiers.

Marielle Vichot (Agrégée d'Histoire) : *L'Iran redevient-elle une Nation fréquentable ?*

Sur un plan politique, oui. Sa coopération m'étonnerait. Toutefois, tout ce qui peut affaiblir l'Irak, représente un intérêt pour l'Iran. En outre, l'Iran est un pays à majorité chiite, et le terrorisme actuel est sunnite.

Un Officier : *Allons-nous vers un nouvel équilibre entre les libertés individuelles et les mesures de sécurité collectives ?*

C'est une question au cœur du débat. Il faut trouver un juste équilibre entre le respect des libertés individuelles et le renforcement des mesures de protection. Nous sommes en guerre. Cela exige du courage politique et une coopération internationale renforcée.

* * *

En tout cas et pour conclure, Jean-Louis Bruguière et Serge Rechtter affirment avec force que rien ne serait pire, quant aux relations de l'Occident avec le monde arabo-musulman, que de parler de choc des civilisations. Et rien ne serait pire que de tomber dans un anti-arabisme sommaire. **Ethniciser les conflits serait dramatique et suicidaire.**

Marie-Clotilde Hingray

Propos non relus par les intervenants

Michel Rocard **" L'Afrique se meurt, l'Afrique est morte ? "**

Le mercredi 7 novembre, Géostratégies 2000 a reçu l'ancien Premier Ministre Michel Rocard, député européen, venu débattre de l'avenir de l'Afrique, dans un monde où triomphent libéralisme et globalisation. Devant une assistance nombreuse et avertie, à laquelle Serge Rechter présente l'ouvrage que Michel Rocard vient de consacrer à l'Afrique, l'ancien Premier Ministre a critiqué l'" afro-pessimisme " ambiant et proposé tout une série de pistes pour aider au décollage de ce continent, en crise quasi-perpétuelle et quelque peu délaissé, voire oublié, par l'Occident.

Il est urgent d'attirer l'attention des hommes politiques et des investisseurs. L'Afrique ne représente plus que 2% des échanges mondiaux (contre 6% il y a trente ans) et l'aide publique au développement enregistre une baisse continue, déclare d'entrée de jeu Michel Rocard. Pourtant, la situation générale s'améliore, reconnaît-il. La paix civile couvre les deux tiers du territoire et de la population et pendant la décennie 90, le PIB africain sub-saharien a enregistré une croissance d'environ 6 %. Grâce notamment à une météo favorable (beaucoup de pluies) et à une bonne évolution du cours des matières premières. Par ailleurs, la dévaluation du franc CFA a été dans son ensemble un succès. Mais, depuis deux à trois ans, les conditions se sont dégradées. La sécheresse est revenue, les effets positifs de la dévaluation se sont effacés et le climat des relations entre l'Afrique et le reste du monde s'est altéré. Sur le plan de la gouvernance, un mieux démocratique se dessine. La majorité des gouvernements qui font partie de l'OUA* ont été élus correctement, même s'il n'existe encore aucun statut réel pour les partis d'opposition, souvent condamnés, de ce fait, à prendre le pouvoir avec des coups d'Etat. Seule exception notable, le Sénégal, bel exemple d'une alternance récente et réussie. Le Nigéria, en dépit de graves difficultés intérieures, semble également suivre cette voie.

Une aide au développement inadaptée

En dépit de ces avancées relatives, le décollage ne vient pas et l'Afrique souffre d'un sous-développement cumulatif, constate Michel Rocard. L'aide occidentale, indispensable pour la survie du continent, a globalement échoué, car la plupart des concepts développés ou utilisés sont erronés ou non pertinents. L'aide publique internationale fonctionne uniquement dans un contexte stable et pacifique. Dès que les conflits éclatent, la compétence des agences d'aide s'arrête et les décisions reviennent aux instances politiques, européennes et internationales. Et cela peut s'avérer désastreux. Les ratés et la lenteur du Conseil des Ministres Européens sont regrettables dans la gestion de crises comme celles du Congo Brazzaville, du Togo ou des Comores. De même, les pays occidentaux, qui sont beaucoup intervenus dans les Balkans, affichent un certain mépris pour l'Afrique. Or, la paix est une priorité absolue, souligne Michel Rocard. Dix pour cent des crédits d'aide au développement (soit 5 à 10 milliards de dollars par an) devraient lui être dédiés. Ce budget pourrait financer des expertises, ainsi que la création d'un état-major permanent, conçu pour intervenir très rapidement. Des décisions trop tardives, prises sur la base d'informations erronées empêchent l'ONU d'agir efficacement, comme au Rwanda et au Burundi, note Michel Rocard, qui plaide, en dépit de multiples réticences, pour la constitution d'une force interafricaine de paix. Les pays occidentaux font également fausse route, lorsqu'ils veulent exporter leurs modèles démocratiques en Afrique, explique-t-il. Une administration centralisée ne peut fonctionner correctement sur ce continent, elle est source de paralysie et de corruption. Il faudrait au contraire favoriser une politique de proximité, proche des citoyens, et renforcer les autorités communales. L'expérience malienne, qui va dans ce sens, est porteuse d'espoir. Par ailleurs, les règles mondiales de concurrence ne sont pas adaptées à l'Afrique.

Les exigences en matière de normes de sécurité et de qualité sont disproportionnées et créent des interdits, qui entravent toute initiative.

Modifier les critères de conditionnalité

Ce mimétisme imposé à l'Afrique peut se révéler coûteux et paralysant, note Michel Rocard, favorable à une remise en cause des critères de conditionnalité. Nous soumettons notre conditionnalité au respect d'une démocratie fondée sur des élections libres et pluralistes. Or, cette vision des choses a occulté de nombreux problèmes. Michel Rocard constate que les exportateurs de leçons sur les droits de l'homme, ce sont les riches. La dictature, c'est dans la pauvreté qu'elle prospère. Néanmoins, il faut imposer quelques idées simples : on ne tue pas, on ne torture pas, on contrôle la police. Et accepter que le caractère électif des gouvernants soit secondaire. On sait bien que la démocratie s'organise dès que les forces armées acceptent l'idée de voir leur pays gouverné par quelqu'un qu'elles n'ont pas choisi. La plupart des pays africains n'ont pas intégré nos outils de représentation démocratique, qui, d'ailleurs, ne sont pas conformes à leurs traditions. Il leur manque le recul et l'expérience nécessaires. Sur le registre économique, nos concepts ne sont pas plus opératoires. Il faut en terminer avec l'étranglement de la dette, et en plus, en modifier les structures, affirme Michel Rocard. Nous pourrions envisager de faire rembourser la dette en monnaie locale, afin de financer le développement et de capitaliser des entreprises. En matière d'aide, il ne faut plus donner une priorité exclusive aux exportations, mais soutenir le marché intérieur et l'économie populaire, encourager la création d'entités régionales. Que ce soit sur un plan politique, institutionnel ou économique, l'Afrique ne doit plus être façonnée selon notre modèle occidental.

Le débat, animé par Serge Rechter, a permis à Michel Rocard de dialoguer avec les membres du Club.

Pierre Dabezies (ancien Député, ancien Ambassadeur au Gabon) : La conditionnalité est un concept nécessaire, mais n'est-ce pas difficile à

**** l'O.U.A. s'est transformée en UA (Union Africaine)***

appliquer ? Ne faut-il pas tenir compte du culturalisme africain ? Peut-on imaginer se passer de l'Afrique ?

Il faudrait modifier les critères internes de la conditionnalité. Donner plus d'importance au respect des règles de droit et moins s'attacher aux formes d'organisation du pouvoir. Il faut s'ac-commoder de la culture et des traditions africaines et s'adapter avec souplesse aux particularismes. La conditionnalité ne doit pas être unilatérale. Les chefs d'Etat africains devraient définir eux-mêmes leurs critères, mais rien n'a été fait dans ce sens. Enfin, il est impossible de vivre avec une Afrique " larguée ". Elle exporterait fatalement –car elle ne pourrait pas faire autrement par notre faute- ses conflits, son sida, ses émigrés non souhaités. N'oublions pas, en revanche, qu'elle dispose d'énormes richesses, et notamment de 15 à 20% des réserves pétrolières et diamantaires mondiales. Nous en avons besoin.

Colonel Abdelkader Gueyc (Attaché de Défense auprès de l'Ambassade du Sénégal à Paris) :
Comment faire émerger la démocratie en Afrique ? Ne faut-il pas d'abord un décollage économique ? La mondialisation, facteur aggravant pour la situation africaine, ne va-t-elle pas peser sur les échanges, qui doivent être à tout prix rééquilibrés ?

Il faut rééquilibrer les volumes de commerce entre l'Afrique et l'Europe. Une simple augmentation des exportations ne suffira pas. Il faut développer le marché intérieur africain, insister sur les substitutions aux importations, financer et valoriser des fabriques locales de petits équipements, des usines agro-alimentaires, préserver l'économie informelle salubre. Mais, il ne faut pas se leurrer. L'Afrique mettra beaucoup de temps à freiner la détérioration de ses échanges.

Claude Fischer (Secrétaire Générale de Confrontations) : *Est-il possible d'inverser nos critères de conditionnalité, sans remettre en cause notre propre démocratie ? Comment envisagez-vous l'entrée des pays africains dans l'OMC ?*

Il ne faut pas être trop perfectionniste. La démocratie représentative est indispensable en Europe. Mais, en Afrique, il y a certaines urgences qui s'accommodent d'imperfections. En ce qui concerne l'OMC, je ne suis pas un acharné des dérogations, mais je pense qu'il faut accepter le principe d'asymétrie au niveau du développement. On ne peut édicter de règles égales pour des développements inégaux. Et je ne le considère pas comme une concession.

Henri Kurz (Conseil en Emballage en Carton) : *Ne faudrait-il pas développer l'aide à la création de petites entreprises pour densifier le tissu économique ?*

On ne peut créer le marché intérieur. Il s'éveille lui-même. En revanche, il faut veiller à ce qu'il ne soit ni interdit, ni bloqué. Il vaut mieux sensibiliser les gouvernements locaux que d'encourager directement les micro-entreprises. Il y a actuellement une grande inventivité africaine, une économie populaire qui vit de la récupération, par exemple " Ecopol ", l'université des bidonvilles de Dakar.

Paul Drezet (Conseiller Référendaire – Cour des Comptes) : *La Francophonie a-t-elle un rôle à jouer ?*

Jacques Boileau (Ingénieur Général des Armées – Conseiller Expert Scientifique – DGA) : *Qu'en est-il des formations pour techniciens et ingénieurs ?*

Il faut développer des formations en langue locale et la Francophonie pourrait servir de support dans ce domaine. Seuls 30% environ des Africains parlent correctement le français, il ne faut pas laisser les autres à l'écart. L'Afrique a besoin d'une réconciliation inter-linguistique. Cette dernière est indispensable pour réaliser et améliorer les infra-structures, notamment au niveau des chemins de fer. Apporter une formation et une culture en français est important, mais insuffisant.

André Bussery (Conseiller Municipal – Maire Honoraire de Juvisy) : *Nos subventions de produits agricoles ne constituent-ils pas une " anti-aide " pour l'Afrique ?*

Dans certains domaines, l'Europe a besoin de se protéger. L'Accord Multifibres en est un exemple. Cela étant, les subventions, qui portaient auparavant beaucoup sur les prix (environ 50%), se réorientent et sont de plus en plus attribuées à des fins environnementales.

Max Berthier (Responsable de projet Enfants – Raoul Follereau) : *De multiples exemples attestent, comme vous le démontrez dans votre livre, que l'Afrique noire est mal partie, même si elle démarre. Je connais d'autres exemples : ils vont dans le même sens. Alors que faire ? L'Etat existe-t-il en Afrique et que gouverne-t-il vraiment, concrètement, sur le terrain ?*

Claude Verdier (Président de Sciences Po Entrepreneurs) : *Ne faudrait-il pas, en réalité, moins d'Etat et plus d'entreprises individuelles ?*

Il ne faut pas imiter tout ce qui réussit aux démocraties occidentales. Les pays africains ont besoin d'un Etat hyper performant, qui couvre la

police, la justice, la santé, l'éducation et attire les éléments brillants. Moins d'Etat, ce serait déresponsabiliser l'Afrique et la condamner à l'abandon. A coup sûr.

Marie-Clotilde Hingray
Propos non relus par les intervenants

Jean-Louis Gergorin
Membre du Comité Exécutif d'Eads
**" Le gap technologique entre les Etats-Unis et l'Europe est-il
irréversible ? "**

Le 15 novembre dernier, Jean-Louis Gergorin, Membre du Comité Exécutif d'EADS, était l'invité de Géostratégies 2000. Devant un auditoire passionné, il a démontré que l'Europe ne devait développer aucun complexe d'infériorité face aux Etats-Unis, sur un plan technologique. Et que seul un gap de puissance militaire subsistait encore.

Nous vivons désormais dans un environnement technologique global, où règne une circulation très libre, souligne Jean-Louis Gergorin. Les " fondamentaux ", c'est à dire la science et les technologies, sont partagés entre les Etats-Unis et l'Europe. Le moteur de l'innovation, c'est le marché, indique Jean-Louis Gergorin. Bien sûr, certaines parties du monde se sont plus spécialisées que d'autres. L'effort de défense américain a été primordial dans l'essor de l'industrie informatique. Grâce aux commandes militaires, les USA ont pris de l'avance dans le domaine des semi-conducteurs. Ils sont également bien placés avec le téléphone cellulaire URTS, qui représente un marché considérable convoité par toutes les grandes puissances. L'explosion commerciale rend la haute technologie disponible partout, et cette nouvelle fluidité est un véritable facteur de prolifération. Désormais, espionnage et vols technologiques classiques (comme avec l'affaire Farewell) relèvent déjà du passé.

Des percées temporaires et spécifiques

Si certains gap technologiques subsistent encore, ils sont très spécifiques. Ils sont le résultat d'une très grande concentration de forces, dans tel ou tel pays, sur des programmes précis. En choisissant de se focaliser sur les commandes électriques de vol avant Boeing, Airbus a pris de l'avance. Il s'est lancé à fond dans cette stratégie et a réussi un saut technologique, qui lui a permis de réduire nettement le coût total de ses opérations. L'Europe a également fait la course en tête avec le standard GSM. Elle a eu la volonté de développer un système européen de communication, avec un standard unique, les opérateurs (CNET, Alcatel, Matra, Ericsson...) ont joué le jeu et le succès a été au rendez-vous. Et désormais, le standard est mondial. Dans les secteurs qui ont bénéficié de retombées militaires, comme les satellites de communication, l'Europe partait avec un grand retard, mais elle a su le rattraper. En 2001, Alcatel et Astrium ont décroché près de la moitié des prises de commandes. Thomson Multimédia, lui aussi, s'est hissé parmi les meilleurs mondiaux. Si la Russie a été distancée, ce n'est pas pour des raisons technologiques, puisque tout s'échange librement, mais pour des raisons sociétales. La crise qu'elle traverse lui pose de lourds problèmes de maintenance, de main d'œuvre. La différence réside dans le choix de se fixer un projet pertinent, d'y mettre les moyens, de le protéger et de distancer ses concurrents.

Un gap de puissance militaire

Il s'agit là non pas d'un gap technologique, mais d'un gap système. La concentration d'efforts et de volonté, en matière de défense, est beaucoup plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe. Pour les Américains, les satellites de renseignement militaire constituaient une priorité absolue. Leur programme " Echelon " leur accorde une supériorité incontestable, loin devant Hélios, en France. Ils ont également beaucoup misé sur l'interception électronique et la furtivité, et là encore, ils sont

difficilement rattrapables. Cela étant, observe Jean-Louis Gergorin, qui peut penser sincèrement qu' " Echelon " écoute tout, enregistre tout, l'interprète et offre un outil d'aide à la décision politique, infaillible et exhaustif ? Le gap système procède directement de différences substantielles d'efforts budgétaires, affirme Jean-Louis Gergorin. La France consacre 10 milliards de dollars à ses budgets d'équipement militaire et la part de recherche-développement y est de 24%, soit 2,4 milliards. Pendant ce temps, les USA dépensent 100 milliards de francs , dont 40% alloués à la recherche-développement. La situation est très inégale au sein même de l'Europe. Le budget britannique s'élève à 12 milliards de dollars, tandis que celui de l'Allemagne n'excède pas 6 milliards, dont 15% seulement pour la recherche-développement. Ces distorsions entraînent une supériorité militaire américaine indiscutable. D'ailleurs, actuellement, dans la situation à bien des égards dramatiques que traverse le monde, tous les Européens assistent en spectateurs aux inter-ventions majeures des USA. Mais, les causes en sont budgétaires et politiques, et non technologiques. Cette fluidité technologique a un impact au niveau stratégique mondial et favorise la guerre asymétrique. Avec la micro-électronique et l'informatique, un pouvoir égalisateur se dessine, de même que naguère on a pu parler d'un pouvoir égalisateur de l'atome. Des actions coordonnées, non traçables, peuvent être menées en toute impunité grâce à Internet et aux cybercafés. La CIA se trouve impuissante devant ces évolutions, qui jouent en faveur du faible et facilitent l'accès aux armes nucléaires, chimiques et bactériologiques. Les attentats du 11 septembre s'appuyaient sur un système de communication peu important, mais très performant. Face à ces transformations capitales, la presse se révèle irresponsable, observe Jean-Louis Gergorin, qui fustige les articles où sont expliqués les processus de prise de contrôle des avions ou d'empoisonnement à l'Anthrax. Pour contrer ces nouveaux dangers, nous devons être réactifs, créatifs et imaginatifs, affirme-t-il. Il faut réhabiliter le renseignement humain, trouver une combinaison efficace entre technologies modernes et moyens humains. Nous devons avoir conscience que dans notre environnement actuel, le gap technologique est uniquement temporaire. Le concept même de gap n'existe plus. Internet et les échanges universitaires ont supprimé ce qui restait des murailles de la connaissance, note Jean-Louis Gergorin.

Comme à l'accoutumée, la rencontre s'est poursuivie par un débat très enrichissant, animé par Serge Rechter.

Xavier de Villepin (Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat) : *Y a-t-il des secteurs où un gap se dessine entre la France et les USA ? L'avion JSF ne va-t-il pas en créer un ?*

Le " JSF " est un cas typique du " gap system ". Cet avion est conçu pour être un vecteur industriel, destiné à être exporté. C'est d'ailleurs pourquoi son degré de furtivité n'est pas très poussé. C'est un problème économique. Les ordres de grandeur diffèrent totalement. 3 à 5000 commandes sont prévues pour cet avion, alors que pour le Rafale, les perspectives tournent autour de 40 appareils, et de 620 pour l'Eurofighter (s'il se fait). C'est l'énormité des commandes de série qui créera l'écart, et non les critères électroniques et technologiques.

Raymond Phan Van Phi (Conseiller auprès de la Direction générale Ariane Space) : *Que pensez-vous de l'absence de réaction européenne face au programme " Echelon " ?*

Le renseignement est une prérogative de souveraineté des Etats. Dans le domaine électronique, chacun peut se développer comme il l'entend. Sur un plan humain, les moyens sont plus limités, il peut y avoir des arrestations pour faire tomber des réseaux. A l'avenir, les interceptions électroniques vont doubler, pour lutter contre le blanchiment à des fins terroristes. C'est indispensable.

Général d'Armée Pierre-Jacques Costedoat (Gouverneur Militaire de Paris) : *Pour les Armées, le gap est plus quantitatif que qualitatif. Par ailleurs, le pouvoir égalisateur des technologies ne devrait-il pas entraîner une réflexion stratégique sur l'évolution de la doctrine de défense ? Tout en avançant avec prudence et en privilégiant la vision du long terme.*

Un chiffre résume le gap quantitatif. L'Europe dépense 400 millions d'euros pour sa recherche-développement en espace militaire et les Etats-Unis 8,5 milliards de dollars. Quant à l'évolution de la doctrine, elle semble indispensable.

Yves Pagniez (Ancien Ambassadeur) : *Quel futur pour l'espionnage industriel ?*

Les données ont changé. Dans ce nouvel environnement qui est le nôtre, la part d'information ouverte à tous ne cesse d'augmenter. L'intelligence économique se développe sur les écrans. L'important est de savoir sentir les tendances, de dénicher l'information pertinente au milieu de tonnes de documents qui défilent sans cesse sur Internet et les autres réseaux.

Joël Rey (Consultant – Indicta) : *Les Américains n'ont-ils pas une supériorité indiscutable, lorsqu'il s'agit de faire converger les intérêts de l'Etat et des industriels et de les traduire en termes budgétaires ?*

Les USA ont une grande capacité de mobilisation et de rebond. Ils l'ont prouvé à maintes reprises depuis 1945. Les Européens aussi peuvent afficher de belles réussites technologiques. Mais, celles-ci concernent davantage les grandes infrastructures publiques et para-publiques, comme avec Airbus, Ariane, le TGV. Au niveau des grands systèmes militaires, ils sont moins performants que les Américains, car ils sont fragmentés au niveau politique. La décision de construire ou non l'A400M (le successeur du Transall) sera un test déterminant.

Serge Rechter (Président de Géostratégies 2000) : *Pouvez-vous évoquer la stratégie allemande concernant l'A400M ? Quelles conséquences en tirez-vous quant à la réalité de l'Europe de la Défense ?*

En Allemagne, un doute subsiste encore quant aux priorités à avoir en matière de défense. Au début, les Allemands prévoyaient de commander 73 A400M. Puis, dans le cadre de l'Ostpolitik, ils ont paru privilégier l'achat d'Antonov, en commun avec les Ukrainiens et les Russes. Et, depuis un an, ils paraissent s'être ralliés au projet européen mais entendraient, semble-t-il, réduire leurs commandes à 45 appareils. L'heure de vérité se rapproche. Si les Européens ne parviennent pas à trouver un accord, ce sera un grave échec pour l'Europe de la Défense, lourd de conséquences.

Denis Badré (Sénateur Maire de Ville d'Avray) : *Les Américains ne constituent-ils pas un pôle d'excellence pour les scientifiques ? Les entreprises et les technologies ont-elles encore une nationalité ?*

Le système universitaire américain exerce une énorme force d'attraction. De plus en plus d'Asiatiques et de Russes étudient dans les campus américains. Mais la France aussi peut offrir de très bons cursus, surtout dans le domaine mathématique. Elle forme des ingénieurs systèmes de premier ordre. Toutefois, plus généralement, en Europe, le nombre des ingénieurs est plus faible et ceux-ci sont moins spécialisés qu'aux USA. Pour ce qui est des entreprises, je pense qu'elles conservent toujours une nationalité claire et dominante. Au niveau de la technologie, il peut y avoir des influences politiques. Une grande partie de la télémaintenance s'effectue en ce moment au Pakistan. Si Ben Laden prenait le contrôle de ce pays, cela serait dangereux, à coup sûr. Souveraineté et intérêts géopolitiques sont étroitement liés. Ce n'est pas à Géostratégies 2000 qu'on peut dire le contraire.

Philippe Wodka-Gallien (Marketing & Communication – Thales Systèmes Aéroportés) : *Le " gap " de puissance militaire ne va-t-il pas s'accroître entre l'Europe et les USA ?*

Pour résoudre ce problème, il suffit d'une volonté et d'un choix des gouvernements. Il est tout à fait possible de doter davantage les équipements militaires, comme on le fait pour l'agriculture, la SNCF... C'est un problème d'organisation et de perception politique. Les Anglais y sont favorables,

les Français hésitent et les Allemands ne sont pas du tout convaincus. Il n'y a pas du tout la même philosophie aux USA.

Amiral Gilles Combarieu (Conseiller de Défense – Assemblée de l'UEO) : Le dialogue transatlantique diminue-t-il le gap ou alors les Américains imposent-ils leurs normes ?

L'OTAN devient une structure de plus en plus obsolète en matière de défense. L'aspect militaire de l'OTAN va s'estomper, cette organisation ne sera plus qu'une structure de concertation politique. C'est peut-être là une vraie chance de faire vivre l'Europe de la Défense.

Amiral Betermier (Consultant CEA EADS) : Les attentats du 11 septembre ont-ils une influence sur la politique de défense anti-missiles américaine ?

Le gouvernement Bush a réussi à persuader le Congrès que la défense anti-missiles était plus que jamais d'actualité. Ce n'est certes pas la panacée,

mais y renoncer serait pure folie. Il faut mettre tous les moyens pour être rapidement au point techniquement et ce ne sont pas des raisons doctrinales qui vont empêcher d'y parvenir. Par ailleurs, les Américains ont désormais réglé le problème russe. C'est la vraie fin de la guerre froide. Il y a un réel rapprochement, que les Russes, depuis Staline, ont toujours souhaité. Poutine se

veut comme un modernisateur de la Russie, à l'image de Pierre Le Grand, et Bush joue à fond cette carte. Il a décidé de s'entendre avec le Président russe et cette décision est capitale pour le monde et son avenir.

Marie-Clotilde Hingray

Propos non relus par les intervenants